

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE par la soussignée, madame Marie-Hélène Gagné, Directrice générale par intérim et Directrice des finances de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal, le 18 juillet 2025 à 18 h 30 à l'église, 1845 chemin du Village à Saint-Adolphe-d'Howard.

Au cours de cette séance, le Conseil municipal rendra ses décisions sur les demandes de dérogations mineures ci-dessous:

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE :
NO 2025-0080

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

518 chemin de Courchevel (lot 2 827 168)

NATURE ET EFFETS :

Régulariser la position de la résidence à une distance de 5,70 mètres de la ligne latérale droite, alors que la grille des usages et des normes de la zone H-065 du règlement de zonage no. 634 prévoit: *une marge latérale d'au moins 6 mètres applicable à une résidence.*

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE :
NO 2025-0086

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

3493 chemin du Village (lot 4 125 961)

NATURE ET EFFETS :

Régulariser d'une part la position de la résidence, aux distances ci-dessous :

- 0,64 mètre de la ligne avant (partie A);
- 2,06 mètres de la ligne avant (partie B);
- 3,51 mètres de la ligne latérale gauche (partie A);

D'autre part, la position de la galerie faisant corps à la résidence, à une distance de 0,53 mètre de la ligne latérale gauche (partie A).

Tout intéressé pourra se faire entendre lors de cette séance du Conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineure.

DONNÉ à Saint-Adolphe d'Howard, ce 20e jour de juin 2025.

Marie-Hélène Gagné, Directrice générale par intérim
et Directrice des finances



CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du Conseil)

Je, soussignée, madame Marie-Hélène Gagné, Directrice générale par intérim et Directrice des finances, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal, soit à l'hôtel de ville, à l'église et sur le site internet de la Municipalité (www.stadolphedhoward.qc.ca), le 20 juin 2025, entre 8 h 30 et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, 20^e jour de juin 2025.

Marie-Hélène Gagné,
Directrice générale par intérim et Directrice des finances